



Association Française  
pour l'Étude des Eaux

DOCUMENT NON SELECTIONNE

NUMERO G 11273

Trop spécialisé

Sans intérêt

Pas de mon domaine

Pas le temps

NOM : Mme PONSODA

DATE ENVOI : 03 SEP 1990

DATE RETOUR : 03 SEP 1990

66/70508

RAPPORT

Qualité de l'eau d'alimentation dans le Bas-Rhin en 1989

de la qualité des eaux utilisées pour l'alimentation humaine

1989

Nombre de  
Références

Auteur (s)

	X	
Y 1		
X 1		X 1

Bon document

Qualité de l'eau d'alimentation dans le Bas-Rhin 1989: <sup>fer, manganèse,</sup> Bilan  
<sup>dureté, nitrates, hydrocarbures dans le cadre de</sup>  
 de la qualité des eaux utilisées pour l'alimentation humaine  
 à partir des données collectées au cours de l'année 1989  
 dans le contrôle sanitaire (à l'exclusion des eaux minérales).  
 Résultats presque exclusivement sous la forme de tableaux  
 et graphiques. G 11273.



DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES AFFAIRES SANITAIRES  
ET SOCIALES DU BAS-RHIN

CP

HYGIENE DU MILIEU

66 / 70508



**QUALITE DE  
L'EAU  
DISTRIBUEE  
DANS LE  
BAS-RHIN  
EN  
1989**

G 11273

AVRIL 1990

# L'ADDUCTION PUBLIQUE EN EAU POTABLE DANS LE BAS-RHIN EN QUELQUES CHIFFRES

729  
CAPTAGES D'EAU

169 FORAGES  
558 SOURCES  
2 PRISES D'EAU SUPERFICIELLES

122  
STATIONS DE  
TRAITEMENT

DESINFECTION, DEFERRISATION,  
NEUTRALISATION...

776  
OUVRAGES  
D'ADDUCTION

RESERVOIRS, CHATEAUX D'EAU,  
STATIONS DE POMPAGE,  
REPARTITEURS...

231  
UNITES DE  
DISTRIBUTION

(+ 20 UNITES DE PRODUCTION)

522  
COMMUNES

DES CENTAINES DE KILOMETRES

DE CANALISATIONS ET DES

MILLIERS DE BRANCHEMENTS

915.676  
HABITANTS

(C.U.S. : 366.083 HABITANTS  
DESSERVIS)

930 Points d'eau privés à usage familial  
(Résidences secondaires, écarts de villages)

461 Réseaux privés alimentant des locaux recevant du public  
(Campings, restaurants...)

# SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
1. INTRODUCTION	1
2. QUALITE GENERALE DES EAUX DISTRIBUEES DANS LE BAS-RHIN	3
2.1. Critère d'appréciation de la qualité de l'eau	3
2.2. Résultats observés en 1989	3
3. QUALITE BACTERIOLOGIQUE DES EAUX DISTRIBUEES DANS LE BAS-RHIN	5
3.1. La qualité bactériologique des eaux et la santé	5
3.2. Le contrôle de la qualité bactériologique des eaux	6
3.3. La situation dans le Bas-Rhin en 1989	7
4. QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DES EAUX DISTRIBUEES DANS LE BAS-RHIN	8
4.1. Le fer et le manganèse	8
4.1.1. Le fer, le manganèse et la santé	8
4.1.2. La situation dans le Bas-Rhin en 1989	10
4.2. Les sulfates	13
4.2.1. Les sulfates et la santé	13
4.2.2. La situation dans le Bas-Rhin en 1989	14
4.3. Les eaux agressives	14
4.3.1. Les eaux agressives et la santé	14
4.3.2. La situation dans le Bas-Rhin en 1989	16
4.4. La dureté	18
4.4.1. La dureté et la santé	18
4.4.2. La situation dans le Bas-Rhin en 1989	19

4.5. Les nitrates	20
4.5.1. Les nitrates et la santé	20
4.5.2. Situation dans le Bas-Rhin en 1989	21
4.5.3. Evolution de la qualité des ressources utilisées	25
4.6. Les hydrocarbures	26
4.6.1. Les hydrocarbures et la santé	26
4.6.2. La situation dans le Bas-Rhin en 1989	26
5. QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES PAR LA COMMUNAUTE URNAINE DE STRASBOURG	29
5.1. Généralités	29
5.2. Qualité physico-chimique	30
5.3. Qualité bactériologique	30
6. QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES PAR LES SOURCES ET LES PUITES PRIVES	31
7. CONCLUSION	33
ANNEXES	

## 1. INTRODUCTION

L'Alsace dispose d'exceptionnelles ressources en eau qui doivent être protégées. L'une des tâches du Ministère chargé de la Santé consiste, en matière d'hygiène publique, à veiller à ce que le consommateur quel qu'il soit, puisse disposer d'une eau de bonne qualité.

Le contrôle sanitaire des réseaux de distribution d'eau d'alimentation est assuré par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sous l'autorité du Préfet. Elle intervient dans différents domaines tels que :

- les procédures administratives : fiabilité et sécurité des approvisionnements et des équipements, périmètres de protection des points de captage d'eau,
- le fonctionnement des installations : enquête sur les périmètres de protection, les réseaux, les stations de traitement, la protection des réseaux intérieurs, ...
- la qualité de l'eau : contrôle analytique des eaux à la ressource, au traitement et en distribution,
- l'information et le conseil.

Le présent rapport a pour but de donner un aperçu général de la qualité des eaux utilisées pour l'alimentation humaine, à partir des données collectées au cours de l'année 1989 dans le cadre du contrôle sanitaire et interprétées conformément aux prescriptions du décret n° 89.3 du 3 Janvier 1989, modifié par le décret n° 90-330 du 10 Avril 1990, relatif aux eaux destinées à la consommation humaine à l'exclusion des eaux minérales naturelles.